

Être psychologue spécialisé en neuropsychologie aujourd'hui



Du 4 au 6 juin 2015 avaient lieu les Entretiens Francophones de la Psychologie, organisés à Nancy par la FFPP (Fédération Française des Psychologues et de la Psychologie). Au cours de cet événement, nous avons participé au symposium intitulé « Psychologue spécialisé en neuropsychologie : formation, identité et pratiques ». Nous tenons à remercier la FFPP pour son accueil et de nous avoir permis de réaliser cette communication. À cette occasion, nous avons présenté un état des lieux de notre spécialité, basé sur les données issues de l'observatoire de l'OFPN. Nous vous proposons ici une version rédigée de notre communication orale.

*Amélie Ponchel, secrétaire de l'OFPN
Sandrine Chicherie, présidente de l'OFPN*

1. Historique

La neuropsychologie par les psychologues s'est principalement développée dans les services de neurologie et de neurochirurgie, auprès des patients cérébrolésés. Sa naissance est généralement datée de la deuxième moitié du XIXe siècle, notamment grâce aux travaux du médecin Paul Broca, qui mit en évidence scientifiquement un lien entre lésions cérébrales et fonctions mentales dites supérieures en 1861.

La neuropsychologie en tant que discipline a commencé à s'imposer dans les années 1960, à l'initiative de cliniciens et chercheurs et s'est progressivement développée en France, avec la création en 1977 de la Société de Neuropsychologie de Langue Française (SNLF), société savante multidisciplinaire qui rassemble entre autres médecins, chercheurs, orthophonistes et psychologues.

Ce n'est que dans les années 1990, après la réglementation de l'usage du titre de

psychologue en 1985, que la formation professionnelle des psychologues spécialisés en neuropsychologie s'est structurée. Ainsi, en 1992 a été ouvert le premier DESS de psychologie spécialisé en neuropsychologie à l'université de Savoie de Chambéry, trois ans après l'ouverture du premier DEA de neuropsychologie en 1989. C'est dans les années 2000 que l'offre de formation en neuropsychologie a explosé en France (Cazin, 2013).

2. Définition

2.1. Un psychologue clinicien...

Le psychologue spécialisé en neuropsychologie est avant tout un psychologue clinicien.

Tout d'abord, il suit une formation initiale commune à l'ensemble des psychologues. Il dispose du titre de psychologue, obtenu par la validation d'une licence et d'un master en psychologie et d'un stage professionnalisant de

Être psychologue spécialisé en neuropsychologie aujourd'hui – A. Ponchel et S. Chicherie

500 heures. Comme ses collègues, c'est un professionnel qui est en charge de se former de façon continue durant sa carrière, afin de tenir à jour ses connaissances et ses méthodes.

Ensuite, c'est un psychologue clinicien qui a une approche globale du patient. En effet, il intègre les traits psychopathologiques avec la dynamique émotionnelle et cognitive singulière du sujet. Comme tout psychologue, le psychologue spécialisé en neuropsychologie se réfère au code de déontologie des psychologues.

Ses activités sont également entièrement intégrées dans le champ de la psychologie : évaluation et thérapeutique, mais aussi formation et recherche. Les psychologues spécialisés en neuropsychologie interviennent aussi bien auprès des patients que de leurs proches et des équipes soignantes.

Même si la dénomination de notre spécialité, entre « psychologue spécialisé en neuropsychologie », « neuropsychologue » ou « psychologue-neuropsychologue » reste débattue, 71 % des collègues sondés en 2010 par l'ARNPN déclarent se sentir avant tout « psychologues » ([Enquête ARNPN](#), 2010, n = 358).

2.2. ... spécialisé en neuropsychologie

Tout en demeurant avant tout un psychologue clinicien, le psychologue spécialisé en neuropsychologie peut être vu comme un professionnel aux connaissances et compétences spécifiques au sein de la psychologie, dans son domaine d'expertise particulier qu'est la neuropsychologie.

En particulier, ses connaissances et compétences sont liées à une formation poussée concernant les dysfonctionnements neurologiques et les pathologies de la cognition. C'est également un professionnel formé en particulier à la réalisation des bilans neuropsychologiques, leur analyse et la réalisation de comptes rendus, ainsi qu'à la réhabilitation cognitive. Tout ceci intervient évidemment dans

un contexte de formation à la psychopathologie et à la méthode clinique et scientifique.

Ainsi, la neuropsychologie par les psychologues s'est tout d'abord développée dans les services de neurologie et de gériatrie. Mais ces dernières années, les domaines d'intervention sont de plus en plus variés (CMPP, psychiatrie, établissements médico-sociaux, etc.).

Au niveau de ses activités, le psychologue spécialisé en neuropsychologie est malheureusement encore trop souvent cantonné à l'évaluation. Plutôt qu'un rôle de « testeur », nous défendons une évaluation telle que définie dans la citation suivante : « *une alliance entre rigueur psychométrique et sensibilité clinique* » (Thomas-Antérion et Barbeau, 2012). Évidemment, les connaissances et compétences du psychologue spécialisé en neuropsychologie lui permettent de mettre en place des activités de prise en charge, auprès des patients mais aussi des familles et des équipes.

3. État des lieux

3.1. Combien ?

Pour commencer notre état des lieux, nous pouvons nous demander combien nous sommes sur le territoire français.

Force est de constater que nous ne disposons pas, à l'heure actuelle, de données officielles concernant les psychologues spécialisés en neuropsychologie, tout comme les psychologues français en général d'ailleurs. Tout au plus retrouvons nous parfois l'estimation de 35 000 psychologues en France (Ndlr : Ce chiffre a été ré-estimé et mis à jour et s'élèverait apparemment à 50 000 en 2015 selon les données du répertoire ADELI).

En 2012, Dominique Cazin a réalisé une estimation du nombre de psychologues spécialisés en neuropsychologie en France en s'appuyant sur les données issues des différents masters 2 français. Ainsi, par la synthèse

Être psychologue spécialisé en neuropsychologie aujourd’hui – A. Ponchel et S. Chicherie

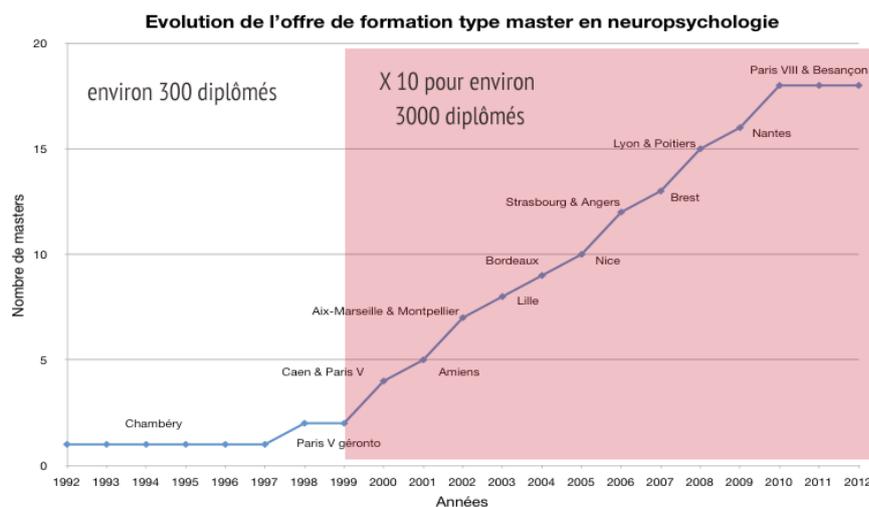


Figure 1 : Évolution du nombre de master 2 spécialisés en neuropsychologie en France entre 1992 et 2012 (Source : Cazin, 2013).

d’informations issues de ces différentes formations, il a pu estimer que nous serions plus de 3 000 en France en 2012 (Cazin, 2013). À noter que ces chiffres ne prennent pas en compte les parcours recherche mais uniquement les parcours professionnels ou mixtes.

Par ailleurs, nous savons qu’actuellement, en France, une trentaine de masters 2 (professionnels, recherches ou mixtes) prônent une spécialisé en neuropsychologie.

Sur la Figure 1 sont représentés en ordonnée le nombre de masters de neuropsychologie en France et en abscisse les années. Nous observons ainsi l’ouverture progressive de différentes formations depuis 1992, avec une nette accélération dans les années 2000. Cela conduit à avoir diplômé ces dix dernières années près de dix fois plus d’étudiants que durant la décennie précédente (Cazin, 2013).

3.2. Qui ?

Sur le profil des professionnels, nous ne disposons pas actuellement de données officielles à l’échelle nationale.

En nous appuyant sur les données 2015 issues du questionnaire d’adhésion à l’OFPN (n = 482), ainsi que sur divers recensements locaux effectués en 2013 (n = 545), nous confirmons une nette prédominance féminine au sein de notre profession, représentant plus de 90 % des collègues. Nous confirmons également la jeunesse de notre spécialité, avec un âge médian autour de 30-31 ans.

Plus de 90 % des collègues ont obtenu un master professionnel ou mixte spécialisé en neuropsychologie, 6 % un master recherche et les autres un master 2 non spécialisé en neuropsychologie.

En lien avec la jeunesse de cette spécialité, la moitié des collègues ont été diplômés après 2009 et disposent de moins de 6 années d’expérience professionnelle.

Enfin, environ 10 % sont titulaires d’un doctorat ou réalisent actuellement une thèse.

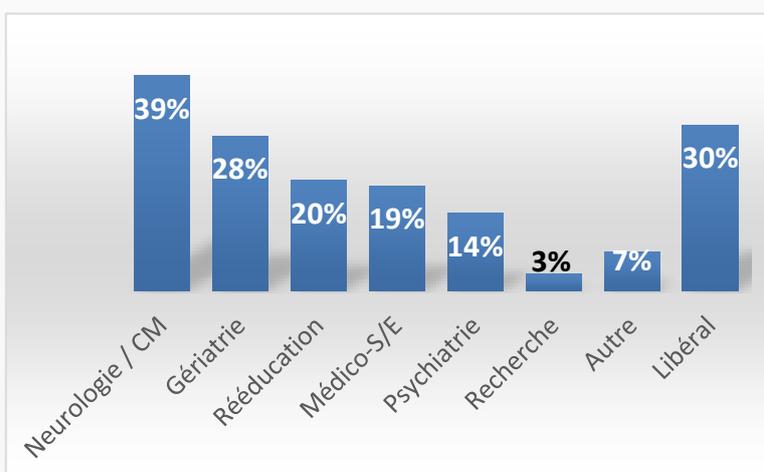


Figure 2 : Domaines d’intervention des adhérents de l’OFPN (n = 482). (Source : OFPN)

Être psychologue spécialisé en neuropsychologie aujourd'hui – A. Ponchel et S. Chicherie

3.3. Où ?

Nos données (Figure 2) confirment que les psychologues spécialisés en neuropsychologie interviennent principalement dans des services de neurologie adulte et pédiatrique et des consultations mémoire, ainsi qu'en gériatrie. Ils sont également nombreux à exercer en service ou centre de rééducation ou dans le domaine médico-social et médico-éducatif.

Le domaine de la psychiatrie demeure pour le moment moins représenté chez nos adhérents mais apparaît en développement ces dernières années.

À noter enfin que 30 % des adhérents de l'OFPN déclarent réaliser une activité en libéral.

3.4. Quoi ?

La principale activité des psychologues spécialisés en neuropsychologie est l'évaluation, puisque 94 % d'entre eux la pratiquent.

Nous constatons qu'il ne s'agit évidemment pas de la seule activité, puisque 70 % réalisent également de la rééducation et 62 % de l'accompagnement et du soutien (Figure 3).

Un peu plus d'un quart des collègues ont une activité de formation, dans les UFR de

psychologie ou dans le cursus d'autres disciplines comme les écoles d'orthophonie ou les IFSI par exemple. Ils interviennent également dans la formation des autres professionnels de leurs lieux d'activité.

Un cinquième des psychologues adhérents de l'OFPN ont également une activité de recherche.

Au niveau des patients rencontrés (Figure 4), c'est la population adulte qui est la plus représentée. Un tiers des collègues rencontrent des enfants et des adolescents.

3.5. Insertion professionnelle

Toujours dans le cadre de cet état des lieux, nous faisons le constat ces dernières années d'un marché de l'emploi peu favorable pour les psychologues spécialisés en neuropsychologie.

Comme tous les français, nous pâtissons d'un contexte socio-économique peu favorable. De plus, notre spécialité étant jeune, peu de retraités libèrent des postes. Ces dernières années, on observe également un net ralentissement des créations de postes, lié à la baisse des budgets des structures qui nous emploient. Enfin, comme nous l'avons vu précédemment, le nombre de formations en neuropsychologie a quant à lui explosé ces dernières

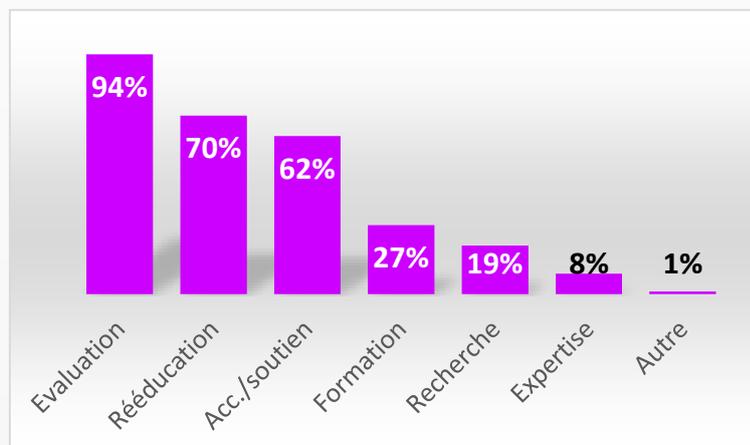


Figure 3 : Activités des adhérents de l'OFPN (n = 482).
(Source : OFPN)

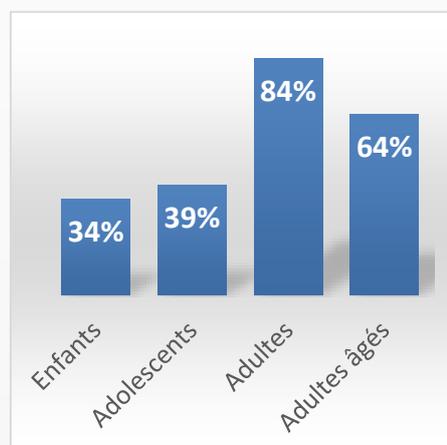


Figure 4 : Patients rencontrés par les adhérents de l'OFPN (n = 482). (Source : OFPN)

Être psychologue spécialisé en neuropsychologie aujourd'hui – A. Ponchel et S. Chicherie

années, déversant sur le marché du travail de nombreux diplômés, comme dans toutes les spécialités de la psychologie, sans qu'il n'y ait nécessairement d'adéquation avec les offres d'emploi sur le terrain.

Nous avons réalisé en début d'année 2015 une enquête sur l'insertion professionnelle et les conditions de travail qui a recueilli les réponses de plus de 600 psychologues spécialisés en neuropsychologie, non nécessairement adhérents à l'OFPN. Nous présentons ici des données préliminaires issues de cette étude.

Parmi les participants, 77 % déclarent avoir trouvé leur premier emploi de psychologue dans les 6 mois suivant l'obtention de leur diplôme, ce qui correspond à une insertion correcte. Nous confirmons l'importance du réseau et des lieux de stage comme facilitateurs de cette insertion professionnelle rapide.

Toutefois, force est de constater que seule la moitié des collègues trouvent leur premier emploi près de leur lieu de résidence, l'autre moitié étant contrainte à déménager ou faire de longs trajets pour se rendre sur leur lieu de travail.

De plus, ces premiers emplois demeurent des emplois précaires, puisque 70 % d'entre eux sont des contrats à durée déterminée et 60 % des temps partiels.

Finalement, un an après l'obtention du diplôme, seuls 44 % des collègues ont trouvé un premier emploi stable, défini comme un contrat à durée indéterminée ou un statut de fonctionnaire, avec un temps de travail qui leur convient.

3.6. Conditions de travail

Les conditions de travail des psychologues prennent place dans un contexte peu favorable où se mêlent insécurité de l'emploi et difficultés de réinsertion.

Selon les résultats préliminaires de notre enquête, nous constatons que 72 % des participants ont une activité professionnelle à temps plein, nécessitant parfois le cumul de plusieurs emplois pour y parvenir. Ainsi, un tiers des participants cumulent entre 2 et 5 postes.

Parmi les 602 participants, un quart déclare être à la recherche d'un emploi, parmi lesquels seule la moitié sont inscrits au Pôle Emploi. Les raisons principales évoquées sont la recherche d'un complément de temps partiel, l'insatisfaction vis-à-vis de leur emploi actuel, la fin prochaine d'un contrat temporaire ou simplement l'absence d'emploi.

Parmi les collègues qui ont une activité professionnelle, 20 % exercent en libéral (sous le statut d'autoentrepreneur pour la majorité) et 90 % une activité salariée. Sans surprise, c'est le secteur public qui emploie la majorité des participants (65 %), notamment au sein de la fonction publique hospitalière.

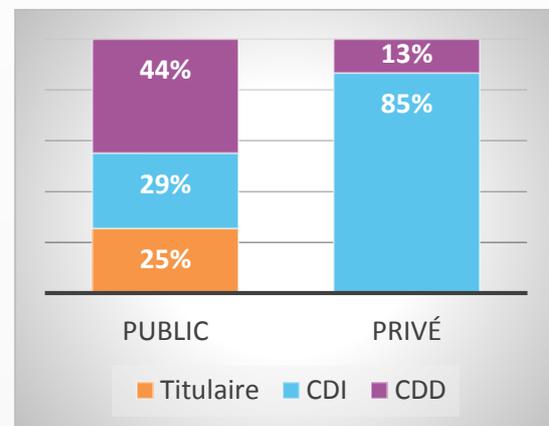


Figure 5 : Type de contrat en fonction du secteur d'activité (n = 658 postes).
(Source : OFPN)

La Figure 5 représente les types de contrat des salariés des secteurs public et privé. Nous constatons que seul un quart des salariés du public est titulaire, les trois-quarts étant contractuels. Parmi eux, le CDD est très répandu, représentant la majorité des contrats

Être psychologue spécialisé en neuropsychologie aujourd'hui – A. Ponchel et S. Chicherie

(44 %) alors que dans le secteur public le recours aux CDD demeure moins fréquent (13 %).

À cette précarité des emplois s'ajoute pour nos collègues un manque de reconnaissance de leur statut. En particulier, seule la moitié des participants déclare se sentir reconnu comme « cadre ». De plus, un tiers des collègues indiquent percevoir un salaire inférieur à l'échelon correspondant à leur ancienneté. Notons aussi que seul un tiers des participants dispose d'un temps FIR. Enfin, nous pouvons relever des relations multidisciplinaires parfois complexes, principalement en lien avec une délimitation floue des champs de compétence des différents professionnels impliqués dans le champ de la neuropsychologie (orthophonistes, ergothérapeutes, etc.).

Les résultats préliminaires de notre étude montrent également un cruel manque de moyens, puisqu'un quart des participants ne disposent pas d'un bureau de consultation et plus de la moitié utilisent du matériel de test photocopie sans disposer des originaux.

L'ensemble de ces conditions sont exigeantes sur le plan émotionnel pour ces professionnels. En effet, 10 % d'entre eux se disent très stressés sur leur lieu de travail. Parmi les participants, 20 % ne sont pas ou peu satisfaits de leurs conditions de travail. Enfin, 12 % estiment avoir déjà été en situation de *burn-out* ou épuisement professionnel.

4. Avenir

Malgré ces constats parfois difficiles, nous souhaitons pouvoir tourner les yeux vers l'avenir de notre spécialité.

Ces dernières années ont vu le développement des domaines d'intervention des psychologues spécialisés en neuropsychologie. En particulier, nous observons une évolution des champs de recherche qui mettent au jour de nouveaux domaines d'intérêt comme les champs de la cognition sociale et la théorie de

l'esprit dans les pathologies neurologiques ainsi que les troubles cognitifs dans les pathologies psychiatriques. Ces évolutions sont liées à un élargissement des lieux d'intervention des psychologues spécialisés en neuropsychologie par exemple dans les services de psychiatrie, d'addictologie, etc.

Le secteur du libéral est lui aussi en pleine expansion ces dernières années, avec une reconnaissance accrue de la nécessité d'une prise en charge des troubles neuropsychologiques par des personnels disposant d'une formation poussée en neuropsychologie.

Par ailleurs, l'évolution des techniques biomédicales permettant des diagnostics de plus en plus précoces, par des techniques d'imagerie par exemple, tend à rendre l'activité d'évaluation diagnostique de moins en moins pertinente et pousse les professionnels à se diriger vers des évaluations de plus en plus écologiques, tournées vers la vie quotidienne des patients. Cette volonté les incite également à intensifier les activités de prise en charge et de remédiation cognitive.

Une autre raison de porter un regard optimiste sur le développement de notre spécialité en France est le constat d'une forte dynamique associative ces dernières années dans notre pays.



Figure 6 : Carte de France des regroupements et associations de psychologues spécialisés en neuropsychologie. (Source : OFPN)

Être psychologue spécialisé en neuropsychologie aujourd'hui – A. Ponchel et S. Chicherie

D'une part au niveau local, des groupes de psychologues se rassemblent, généralement sous forme d'associations de loi 1901. Notons par exemple que le premier regroupement qui s'est formalisé en 1991 était le CPCN Ile-de-France (Collègue des Psychologues Cliniciens spécialisés en Neuropsychologie). Par la suite, de nombreux regroupements sont nés dans différentes régions (Figure 6).

Au niveau national, le portail Neuropsychologie.fr, créé en 2006, a permis de favoriser les échanges et réflexions en rassemblant des centaines de professionnels francophones autour de son forum professionnel. En 2008, l'ARNPN, Association pour le Rassemblement National des Psychologues spécialisés en Neuropsychologie, a émergé de cette dynamique. Le tout a permis la création en 2014 de l'OFPN, Organisation Française des Psychologues spécialisés en Neuropsychologie, qui a réussi à rassembler plus de 500 adhérents depuis janvier 2015 (Figure 7).

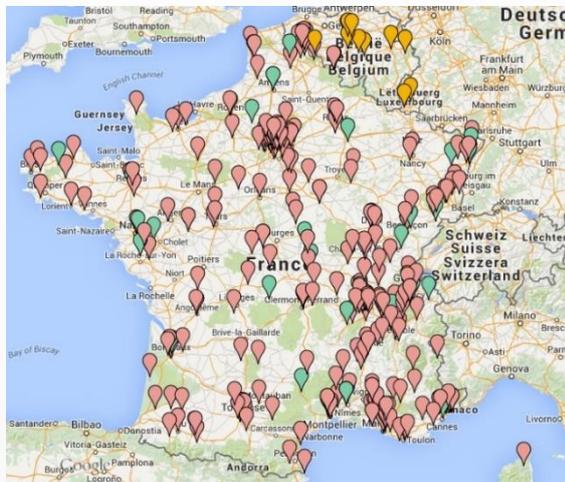


Figure 7 : Carte de France des adhérents à l'OFPN. (Source : OFPN)

Dans l'optique du développement d'une meilleure reconnaissance de notre spécialité, l'OFPN vise à améliorer la visibilité des missions et pratiques des psychologues spécialisés en neuropsychologie, à la fois auprès des professionnels mais aussi du grand public.

Nous souhaitons également favoriser une pratique clinique de haut niveau en neuropsychologie en soutenant la formation continue des psychologues dans ce domaine. Nous encourageons les échanges sur la pratique clinique entre les professionnels au niveau local et national. Enfin, nous souhaitons, en partenariat avec les collègues universitaires, participer aux réflexions concernant la formation initiale en neuropsychologie.

5. Conclusion

Au total, nous pouvons donc retenir que la neuropsychologie est un domaine multidisciplinaire d'évolution récente, que les psychologues ont largement contribué à développer. Les psychologues spécialisés en neuropsychologie, tout en revendiquant avant tout leur titre de psychologue et leur appartenance à ce corps professionnel, souhaitent également défendre leurs compétences et connaissances spécifiques dans le champ de la neuropsychologie. Force est de constater que nos collègues sont jeunes et de plus en plus nombreux sur le marché de l'emploi. Ils s'insèrent dans des services principalement hospitaliers et sont de plus en plus nombreux à s'installer en libéral, grâce au statut d'autoentrepreneur. Ces professionnels connaissent des conditions de travail parfois difficiles, marquées par des emplois précaires, un manque de reconnaissance de leur statut et un manque de moyens, à l'instar de l'ensemble des psychologues et du monde de la santé en général. Toutefois, nous pouvons porter un regard optimiste vers l'avenir de cette spécialité, en plein développement et qui prouve son efficacité dans la prise en charge des patients. La jeunesse de cette spécialité s'accompagne d'un fort dynamisme et d'une volonté farouche de défendre nos compétences pour une meilleure reconnaissance de notre spécialité en France. C'est dans ce contexte qu'est née l'OFPN, qui œuvre en ce sens.

Être psychologue spécialisé en neuropsychologie aujourd'hui – A. Ponchel et S. Chicherie

6. Remerciements

Nous tenons à remercier sincèrement les collègues qui œuvrent à nos côtés au sein de l'OFPN et en particulier les membres des groupes de travail de l'observatoire.

Merci à Grégoire Wauquiez (co-responsable de l'observatoire). Sincères remerciements à Anne-Marie Caulet-Gillier (chargée de mission) et aux membres du groupe de travail *Insertion professionnelle et conditions de travail* : Carine Arangoïs, Laurence Jehel, Alix Launay, Pierre Leclef, Sonia Loynard et Typhaine Meunier.

7. Références

ARNPN : www.arnpn.fr

Cazin, D. (2013). Regard critique sur la neuropsychologie clinique en France en 2012. *Les Cahiers de Neuropsychologie Clinique*, 2, 27-33.

OFPN : www.ofpn.fr

Thomas-Antérion, C., Barbeau, E.J. (2012). Éthique et tests neuropsychologiques. *Gériatrie et Psychologie, Neuropsychologie du vieillissement*, 10(4), 445-452.



Pour citer cette communication : Ponchel, A. et Chicherie, S. (2015, juin). *Être psychologue spécialisé en neuropsychologie aujourd'hui*. Communication présentée aux Entretiens Francophones de la Psychologie, Nancy.